

Séminaire Charte du 15 décembre 2008

3 ateliers de travail pour 3 axes à approfondir

Les 3 ateliers de la matinée permettront d'introduire les débats de l'après-midi en reprenant et en approfondissant le travail réalisé lors des ateliers prospectifs et en croisant ceux-ci avec les matériaux de référence apportés par le Parc.

Atelier A : Pour connaître, préserver et mettre en valeur les patrimoines Parc, au niveau du cœur du Parc - emblème même des richesses à préserver pour les générations futures – comme au niveau des communes de l'aire d'adhésion qui, par leurs actions, portent également les ambitions du Parc en matière de connaissance et de préservation des patrimoines.

Comment faire de la Vanoise un lieu privilégié de préservation et de valorisation de la biodiversité et des patrimoines qui lui sont spécifiques (cf caractère du Parc) ?

Comment articuler le principe de préservation de la zone cœur dans une logique de continuité et d'harmonisation avec la zone d'adhésion (qualité des aménagements, ...),

Comment en faire un « laboratoire à ciel ouvert », un lieu de connaissance et de valorisation de tous les patrimoines, tant sur un plan scientifique que culturel et sociétal ?

Atelier B : Pour tendre vers un développement durable locale exemplaire

Cet atelier s'explique par le caractère exceptionnel des richesses du territoire et l'obligation qu'il y a de les préserver, les faire connaître, les faire respecter mais aussi par la responsabilité « d'être à la hauteur », d'en porter les valeurs, d'être exemplaire. Au delà d'une éco responsabilité, le Parc choisit d'être leader dans cette exemplarité, à la fois dans ses pratiques, sa politique de gestion mais aussi dans ses partenariats et sa capacité à anticiper sur l'avenir. Pour ce faire, l'innovation sera un des moyens au service de cette ambition, le territoire pouvant faire les choix de l'expérimentation de nouvelles pratiques, la diffusion, la mutualisation de savoir faire.

Comment pour le Parc, être exemplaire dans tous les domaines du développement durable et aller au delà, en renforçant l'expérimentation et l'innovation ?

Quelle déclinaison de cette exemplarité en matière d'agriculture et gestion des forêts (principes d'une gestion collective partagée), d'activités touristiques, de transports et d'énergies, d'habitat et d'aménagements du territoire ?

Atelier C : Pour partager les valeurs, les connaissances et les savoir-faire

Cet atelier est fondamental dans l'ambition de développement durable que se fixe le Parc : la sensibilisation, la formation, la mobilisation de l'ensemble des acteurs ne peuvent que faire progresser le territoire vers les meilleures pratiques qu'il soit. La citoyenneté constitue à plusieurs titres une valeur clé à mobiliser pour faire de ce territoire modèle un territoire d'exception, ouvert sur l'extérieur, en capacité de transmettre valeurs et savoir aux générations futures.

Comment, au regard de la mission d'accueil du Parc, faire connaître et faire partager le caractère exceptionnel du patrimoine et ouvrir au respect de la nature plus ordinaire ?

Comment, tout en étant centré sur la préservation des patrimoines et l'exemplarité en matière de développement durable, être ouvert sur l'extérieur ? Comment porter l'ambition d'échanges, de sensibilisation des populations et d'éducation à l'environnement des générations futures ?

Comment développer les valeurs de citoyenneté pour inscrire les modes de gouvernance territoriale dans les logiques de fonctionnement du Parc.

Pour chacun des 3 ateliers, le travail conduit en atelier permettra de revenir sur ces questions et de consolider l'orientation proposée. Un temps spécifique sera consacré, dans chaque atelier, à la question de **la gouvernance du projet du territoire Vanoise** :

Quels modes de fonctionnement, pratiques de gestion partagée, logiques de co-construction pour la Charte du Parc et pour le Parc avec ses partenaires.

Sur quoi le Parc peut-il se positionner comme référent en matière de gouvernance territorialisée ?

Quels sont les partenariats à consolider ou à construire autour de la gouvernance du territoire du Parc ?

Quels modes de gouvernance extra territoriale (le Parc en Rhône Alpes, le Parc dans l'espace alpin, le Parc en France...) ?